

Épreuve orale de Français, filières MP, MPI et PC

Les candidat·e·s de la session 2024 étaient pour la plupart bien informé·e·s des attentes et du déroulement de l'épreuve. Le jury s'en réjouit : le présent rapport vise à les aider à se préparer au mieux, en signalant les défauts les plus fréquents et en leur donnant quelques conseils pour se préparer en prenant du recul sur leurs lectures passées et les connaissances qu'ils et elles pourront mettre à profit.

1. Rappel des modalités de l'épreuve

Les candidat·e·s disposent de 45 minutes de préparation. Ils reçoivent un texte d'une page de « littérature d'idées » : il s'agit d'un texte présentant une thèse, qui peut être extrait d'une œuvre littéraire, philosophique, ou d'un essai contemporain. Ces œuvres vont de l'Antiquité à nos jours.

Les candidat·e·s commencent par présenter un résumé du texte (en 2 ou 3 minutes), puis choisissent une citation du texte correspondant à un thème central traité dans l'extrait. Ils en tirent une problématique plus générale, présentée sous la forme d'une question. La 2^e partie de l'épreuve correspond alors à une dissertation présentée à l'oral en 12 ou 13 minutes, qui répondra à cette question. La prise de parole des candidat·e·s est donc de 15 minutes.

Le jury insiste sur l'importance de la maîtrise du temps : l'exposé ne peut pas dépasser 15 minutes et il est toujours désolant de voir un·e candidat·e sacrifier sa 3^e partie faute d'avoir bien géré son temps. Le cas inverse est plus pénalisant encore : le jury attend un exposé faisant entre 13 et 15 minutes. Un oral trop court ne pourra pas bénéficier d'une bonne note. Il est donc absolument nécessaire que les candidat·e·s viennent à l'épreuve avec une montre (non connectée) ou un chronomètre (ce qui est la solution la plus pratique pour jeter un œil rapide sur son temps sans perdre le fil de sa phrase, et sans avoir à faire le calcul du temps écoulé avec une montre à aiguilles – certain·e·s fixent leur montre au lieu de regarder le jury).

L'exposé est suivi d'un entretien durant entre 13 et 15 minutes, pour revenir le cas échéant sur le résumé et la compréhension du texte, mais surtout pour approfondir et discuter la dissertation orale qui a été présentée.

2. Le résumé du texte

L'enjeu de cette étape de l'épreuve est de permettre au candidat ou à la candidate de s'appropriier le texte en question, afin de bien comprendre le raisonnement et les thèses défendues. C'est un exercice de synthèse classique, qui est généralement bien réalisé.

Les candidat·e·s commencent par une phrase d'ouverture très brève, du type : « Je vais résumer un texte de Baptiste Morizot tiré de l'ouvrage *Manières d'être vivant* publié en 2020, qui propose une réflexion sur le langage animal ». Ils doivent ensuite résumer le texte en adoptant la même posture d'énonciation que l'auteur ou l'autrice. Un texte rédigé à la première personne sera aussi résumé par le ou la candidat·e en disant « je ». Le résumé ne peut donc pas être présenté avec des phrases comme « Victor Hugo explique que... ». Les candidat·e·s ne doivent pas non plus exposer le plan du texte avant de commencer le résumé.

Ils doivent s'en tenir à la restitution des arguments principaux du texte, sans les entrecouper d'aucun commentaire ou analyse personnelle.

Le travail de reformulation est essentiel : aucune phrase du texte ne doit figurer telle quelle dans le résumé. Certains candidats se sont en effet contentés d'effectuer un « copier/coller » d'une série de formulations de l'auteur ou de l'autrice, ce qui ne fait évidemment pas illusion pour le jury. Bien sûr, certains concepts clefs, comme la notion de liberté, ne peuvent pas être reformulés sans altérer le sens du texte. Mais ces emprunts aux termes du texte doivent demeurer minimaux et l'ensemble de l'argumentation doit être transposé dans les mots propres du candidat ou de la candidate.

Le procédé le plus efficace consiste pour les candidat·e·s à écrire au brouillon leur résumé, ce qui leur permet de ne pas chercher leurs mots et de ne pas « broder » maladroitement à partir du texte. Le résumé ne doit en effet durer que 2 ou 3 minutes. Le jury rappelle qu'il s'agit d'une étape préliminaire, conçue pour préparer la dissertation, et qu'il ne joue qu'un rôle accessoire dans la notation. Il a donné lieu dans quelques cas à de véritables performances poétiques, dans un style mimétique du texte original, ton, vocabulaire, tournures archaïsantes ou vers rimés. Si c'est un plaisir à entendre, il faut néanmoins rappeler qu'il serait dommage de valoriser à l'excès cette partie de l'épreuve, au détriment de l'exposé qui suit.

3. Le choix d'une citation, la présentation d'une problématique (et les dangers de la récitation d'une fiche de cours)

Pour cadrer une problématique adaptée aux grands thèmes du texte, le jury conseille de commencer par choisir dans l'extrait une phrase qui porte sur un des sujets majeurs traités par l'auteur ou l'autrice. Le ou la candidat·e pourra préciser quelle phrase a retenu son attention, puis élargir à partir de cette citation son questionnement en réfléchissant sur l'enjeu plus global que cette citation soulève. On apprécie dans cette introduction une remise en contexte plus global du questionnement choisi pour la dissertation. Le candidat ou la candidate finira son introduction avec un énoncé de sa problématique (formulée sous la forme d'une seule question). L'énoncé de la problématique a parfois été oublié. C'est une étape absolument nécessaire pour la dissertation.

Le choix d'une problématique adaptée est en effet un enjeu essentiel pour la réussite de l'épreuve. Le défaut le plus fréquent est l'évitement du thème spécifique du texte, au profit de la récitation d'une fiche, visiblement mémorisée à l'avance, et maladroitement rattachée à l'extrait. Un texte de George Sand sur la liberté d'expression et ses enjeux politiques a ainsi donné lieu à un exposé tout à fait général sur la conception philosophique de la liberté, qui laissait de côté la question spécifique de la liberté de parole et de publication. En partant d'un texte d'Alain Damasio sur l'intelligence artificielle, un candidat a dévié sur une problématique ignorant entièrement l'intelligence artificielle pour ne proposer qu'un exposé scolaire et schématique sur « la conscience ». Ces exposés tirés d'une fiche de cours et plaqués sur le texte sont d'autant plus décevants que la fiche en question est souvent exposée platement, avec des arguments formulés de façon vague et des références qui sont visiblement mal maîtrisées. Mais, même lorsque la démonstration est convaincante en tant que telle, elle relève du refus d'obstacle, et elle ne trompe pas le jury qui pénalisera l'absence d'effort fourni par le candidat pour réfléchir de façon personnelle sur un texte particulier, qui est nouveau pour lui. On conseillera donc aux candidat·e·s de commencer par se demander quels sont les concepts clefs du texte, et de s'assurer que leur problématique porte effectivement sur ces concepts clefs, ou qu'elle en dérive naturellement.

Attention aux problématiques trop vagues ou trop générales, ou qui enferment dans un questionnement d'emblée biaisé qui ne permettra pas de construire une dissertation

nuancée, comme en témoignent des exemples entendus cette année : « L'homme est-il fondamentalement violent ? », « Pourquoi l'homme est-il faible ? », ou « À quel point l'homme est-il supérieur à la femme ? » En entendant certaines questions, le jury sait qu'avec un problème ainsi posé, il sera difficile au candidat ou à la candidate de construire une dissertation satisfaisante, présentant une argumentation fournie et un plan équilibré.

4. Construire une réflexion personnelle, définir des concepts, aboutir à une thèse

Le jury souhaite rappeler l'objectif global de l'épreuve : il s'agit de construire une réflexion personnelle, de faire preuve de sa capacité à mobiliser ses connaissances et ses facultés d'argumentation pour répondre, de façon convaincante, à une question. À la fin de leur dissertation, les candidat·e·s devraient avoir démontré quelque chose, et être capables d'énoncer la thèse à laquelle ils ou elles aboutissent. L'oral n'est donc pas un test de culture générale : il ne s'agit pas de vérifier que les candidat·e·s possèdent des connaissances spécifiques dans des domaines variés (philosophiques, littéraires ou esthétiques), mais de mettre à l'épreuve leur capacité à réfléchir par eux-mêmes, sur une question générale.

C'est la raison pour laquelle réciter un cours ne saurait remplir les attentes du jury. Il s'agit au contraire de réfléchir authentiquement, honnêtement, sérieusement, avec les références personnelles dont le ou la candidat·e dispose.

Une étape importante (et souvent oubliée) dans cette réflexion consiste à définir de façon rigoureuse et approfondie les concepts utilisés dans la dissertation. Au sujet d'un texte d'Edgar Morin sur « les stars », il sera par exemple nécessaire d'interroger ce concept. Est-il valable pour toutes les époques ou bien la réalité qu'il désigne n'a-t-elle de sens que dans un état de société donnée ? En l'occurrence, Edgar Morin montre que les stars sont fabriquées par les industries culturelles pour être « consommées » dans le cadre de la culture de masse, à travers la scrutation de leur vie privée, de leur apparence, de leurs expériences et de leurs pensées. On ne saurait donc appliquer le concept de « star » à toute forme de célébrité et expliquer, comme l'a fait une candidate, qu'un personnage comme Ulysse était une star, ou que le chasseur anonyme représenté sur les fresques de Lascaux était lui aussi une star...

On ne saurait trop insister sur la nécessaire rigueur dans la définition des notions clefs de la dissertation, qui permettra aux candidats de présenter une pensée solide et convaincante, en évitant des approximations ou des usages inadaptés des concepts. Devant certains développements, le jury a parfois le sentiment que les mots sont interchangeables pour le ou la candidat·e, et qu'ils n'ont pas de sens fixé. Une candidate a par exemple affirmé que l'État apporte « le confort » aux citoyens. Interrogée sur ce que recouvrait cette notion de « confort », elle a expliqué qu'il s'agissait du droit d'expression. Lorsque l'usage des concepts est aussi imprécis, il est difficile de construire une argumentation convaincante. Au contraire, des distinctions notionnelles précises permettent d'aller plus loin dans la démonstration, par exemple la distinction différence/inégalité, croire/savoir ou égalité/équité.

Cette étape de définition des concepts peut intervenir dans l'introduction, ou bien si elle est plus développée, prendre logiquement place dans la première partie de la dissertation.

5. L'annonce du plan (et les défauts de certains plans)

L'introduction doit s'achever avec l'annonce du plan adopté pour la dissertation. Cette annonce a été trop souvent omise par des candidats oublieux ou stressés... Ce n'est pas une étape facultative. Elle permet en effet de clarifier la thèse que le ou la candidat·e défendra dans chaque partie. Lorsqu'elle a été négligée et que l'argumentation apparaît confuse, le jury demande au candidat de préciser quels étaient le thème et la délimitation de chaque partie. Il est révélateur de constater que le candidat peine alors souvent lui-même à spécifier ce qu'il voulait prouver dans chacune de ses parties.

Le jury conseille vivement d'élaborer un plan en trois parties – ce que font la quasi-totalité des candidat·e·s. Les plans en deux parties, trop binaires et schématiques, conduisent en effet rarement à une dissertation satisfaisante.

Lorsque le ou la candidat·e adopte un plan dialectique (thèse/antithèse/dépassement), il ou elle doit prendre garde à ne pas simplement nier dans la 2^e partie ce qui a été énoncé dans la 1^{ère}. Il s'agit plutôt de montrer les limites de ce qui était exposé, de voir les cas où les choses fonctionnent différemment. La 3^e partie doit parvenir à un dépassement de cette opposition, par exemple en envisageant la question à partir d'un autre point de vue.

Attention aux plans mal différenciés, dans lesquels la première et la dernière partie se répètent, sur le modèle « X est nécessaire. Mais il y a des cas où X ne s'applique pas et il vaut mieux Y. Cependant il faut X quand même ».

Attention aussi aux 3^e parties sur l'art, envisagé comme une réponse à tous les problèmes : un certain nombre de candidat·e·s semble considérer qu'invoquer l'art ou la beauté permet, par une sorte de miracle dialectique, de dépasser et résoudre toutes les oppositions. Ces 3^e parties, généralement très floues, sont d'autant moins convaincantes qu'elles s'appuient sur une vision assez naïve d'un art totalement déconnecté des conditions de production des œuvres (tant historiques qu'économiques). Les candidats peinent d'ailleurs souvent à illustrer ces propos trop généraux sur l'art, et ils semblent choisir de façon arbitraire comme exemples des œuvres célèbres, un peu au hasard.

On rappelle la nécessité de concevoir le plan comme une progression, et non comme une simple juxtaposition de parties qui ne seraient pas liées les unes aux autres. On veillera également à bien relier les parties à la problématique de la dissertation.

6. L'utilisation des exemples

L'argumentation de chaque sous-partie s'appuie généralement sur une illustration ou un exemple. Ce sont ces exemples qui donnent corps à la dissertation, qui lui évitent de se limiter à un exposé strictement théorique. Il faut en effet éviter les deux écueils symétriques suivants : soit proposer un exposé philosophique, par exemple sur « la raison » ou « la loi naturelle », qui apparaisse totalement abstrait et théorique, sans un seul exemple. Ce type de dissertation se présente souvent comme la récitation d'un cours de philosophie, qui semble tout à fait détaché de l'expérience de la réalité. La recherche d'exemples et d'illustrations permettra alors de compenser cette abstraction excessive en voyant comment ces théories s'appliquent au réel. Soit au contraire, certaines dissertations présentent le défaut inverse : elles ne s'appuient que sur des exemples ou sur des affirmations non justifiées (présentées comme découlant du « ressenti » du candidat ou de la candidate), sans montrer de capacité à théoriser ou à généraliser. Le choix des exemples constitue donc un enjeu stratégique important de la dissertation.

Le conseil essentiel consiste à citer et commenter des œuvres que le candidat connaît réellement (et éventuellement qu'il apprécie personnellement), et non des œuvres mentionnées en cours, sur lesquelles il n'a quasiment aucune information. Le jury est tout à fait ouvert et intéressé par toutes les références culturelles que le ou la candidat·e voudra mobiliser, à condition qu'elles soient véritablement maîtrisées et pertinentes. On pourra donc citer des œuvres littéraires, des réflexions philosophiques, historiques, sociologiques, de l'histoire des sciences, des œuvres artistiques ou musicales, mais aussi des films, des séries, des bandes-dessinées, des faits d'actualité... L'essentiel est de parler de ce qu'on connaît véritablement. Faire référence à des œuvres de la culture populaire ne pose pas de problème, tant qu'elles sont analysées de façon judicieuse pour l'argumentation. Le jury a ainsi entendu des développements remarquables sur la réflexion écologique et la transposition de l'industrialisation britannique dans *Le Seigneur des anneaux*, ou sur le peuple des Fremens dans *Dune*.

L'année du concours n'est pas celle où les candidat·e·s pourront se lancer dans un programme de lectures extensives, en découvrant par exemple les sept volumes d'*À la recherche du temps perdu*. Le jury est tout à fait conscient du temps limité dont les candidats disposent pour se préparer à l'oral. Pour nourrir leurs dissertations, il leur conseille de s'organiser en révisant rapidement leurs cours de philosophie de Terminale, des fiches ou des manuels. Les candidat·e·s pourront par ailleurs se remémorer (et faire la liste) des lectures d'œuvres littéraires qu'ils ont effectuées au fil des années, les plus importantes étant celles qu'ils ont faites par eux-mêmes et qu'ils se sont réellement appropriées. Par ailleurs, pour nourrir davantage les développements sur l'art, ils pourraient chercher par eux-mêmes une dizaine d'exemples d'œuvres artistiques (tableaux, sculptures, etc.) qu'ils s'approprient personnellement. Ce travail de préparation et de recherche d'exemples gagnerait en réalité à être effectué dès la première année de classes préparatoires : il renforcerait le contenu des dissertations dans les colles que les candidat·e·s passent tout au long des deux années qui précèdent les concours. De façon générale, dans le courant de la dissertation, il ne s'agit pas de raconter les œuvres mais d'être synthétique, a fortiori dans le cas d'œuvres classiques. En revanche, lorsqu'il s'agit d'œuvres que le jury a des chances de ne pas connaître (par exemple des ouvrages récents de fantasy ou de science-fiction), il sera utile de donner quelques éléments contextuels rapides, sans trop développer. Les interrogatrices et interrogateurs sont parfois surpris de certaines erreurs chronologiques majeures (placer Voltaire au XVII^e siècle et Montaigne au XVIII^e, prendre Machiavel pour un auteur espagnol du XVIII^e siècle). Pour éviter ce type d'erreur, pour rafraîchir leurs connaissances sur les auteurs et autrices ainsi que sur leurs œuvres, et pour ne pas donner une vision trop simplifiée des courants littéraires, il pourra être utile aux candidat·e·s de parcourir un manuel de littérature française. Tout au moins, on leur conseille d'être en mesure de situer chronologiquement les auteurs et autrices qu'ils mentionnent dans leur propos.

Le jury a été admiratif devant la curiosité intellectuelle, la culture personnelle et la finesse d'analyse de certain·e·s candidat·e·s, qui mobilisent des œuvres littéraires ou cinématographiques qui les ont passionné·e·s, mais aussi dans certains cas des domaines de compétence inattendus comme l'histoire de la stratégie militaire, ou la musique. S'il ne peut exiger des connaissances spécialisées dans tous les domaines, en revanche, il est en droit d'attendre la maîtrise des savoirs requis pour le baccalauréat, ainsi qu'un bon sens minimal. On s'étonne qu'un nombre important de candidat·e·s semble par exemple ignorer le principe de la séparation des pouvoirs (au programme de l'éducation morale et civique) et affirme que « c'est le président qui fait les lois ». Il est difficile de discuter de philosophie politique sans un minimum de connaissance des institutions françaises.

On rappellera aussi que les exemples doivent faire l'objet d'une analyse nuancée et qu'ils n'ont pas valeur de « preuve ». Le jury s'attend à ce que les candidat·e·s fassent la différence entre les représentations qu'on rencontre dans les œuvres et la réalité. Les œuvres illustrent les représentations d'une société, les mentalités d'une époque ou d'un groupe social donné, elles ne disent pas forcément la vérité de faits statistiques : ce sont des constructions sociales. Un candidat avait ainsi affirmé que « Les femmes raisonnent avec leurs sentiments ». Questionné sur les sources qui lui permettaient d'étayer cette affirmation, il a expliqué que dans les mangas, les femmes étaient émotives et pleuraient abondamment, sans voir qu'il ne s'agissait pas d'une réalité anthropologique universelle mais d'une construction culturelle propre à cet univers fictionnel – et qu'il caricaturait par ailleurs la diversité des représentations des femmes dans les multiples sous-genres de mangas.

Les exemples développés dans la dissertation devront donc être analysés en détail pour illustrer les thèses défendues, sans multiplier les références allusives, sur le mode du « name dropping ». Il vaut mieux quelques exemples bien exploités dans chaque partie qu'un empilement de références approximatives qui font perdre au candidat le fil de sa démonstration. Bien sûr, tous les exemples n'ont pas le même poids dans la démonstration : certains peuvent être plus développés et d'autres, évoqués plus rapidement. Ils serviront alors éventuellement d'appui à une question du jury. Mais il faut que le ou la candidat·e ait un minimum de contenu sur cette œuvre pour pouvoir approfondir son analyse dans l'entretien. Il faut aussi veiller, dans la construction de chaque partie, à ne pas se contenter de juxtaposer trois exemples qui semblent choisis arbitrairement, sans fil directeur général.

Pour finir ces conseils sur le traitement des exemples, on voudrait signaler certaines références qui reviennent très fréquemment dans les dissertations, sans être le plus souvent traitées en profondeur, ce qui dessert les candidat·e·s qui les mobilisent de façon hâtive. Voici donc une petite liste de ces références, certes intéressantes, mais souvent mal exploitées : « l'homme est un animal politique » d'Aristote, le mythe de la caverne de Platon, le mythe de Prométhée, « L'homme est un loup pour l'homme » de Hobbes, *Guernica* de Picasso, *Le mythe de Sisyphe* de Camus, « On ne naît pas femme, on le devient » de Simone de Beauvoir...

7. Questions de langue ou d'attitude

Le trac légitime lié à l'oral peut amener les candidat·e·s à certains lapsus ou fautes de langue. L'entraînement répété, au fil de l'année, aux épreuves orales permettra de résoudre certaines difficultés. Attention à l'élocution, qui doit favoriser une bonne communication : bien articuler, parler suffisamment fort, ne pas parler trop vite, éviter les tics de langage (« genre », « euh », « du coup », etc.). Le passé simple est parfois mal maîtrisé, de même que les interrogations indirectes (ex : « il conviendra de se demander si l'expérience suffit-elle »). Attention à certaines fautes (« malgré que »), ou à un registre de langue mal choisi (« prendre la place des vieux »). Attention aussi à éviter le redoublement du sujet : « La littérature, elle peut changer la société ».

De façon plus globale, certain·e·s candidat·e·s ont du mal à adapter leur attitude aux attentes d'une épreuve de concours. Il faut donc éviter la familiarité (« nickel », « on va passer à la dissert' », « X, très connu pour ses romans un peu ennuyeux », « pas de souci »), de même que les interruptions ou auto-commentaires (« ah non, c'est pas terrible, ça, comme exemple »). L'attitude physique vise aussi à faciliter le dialogue avec le jury : regarder son interlocuteur ou interlocutrice et pas uniquement ses notes, éviter de s'asseoir en tailleur sur sa chaise.

8. Conseils pour l'entretien

L'entretien qui suit la dissertation est un moment important de l'épreuve. Le jury revient sur les propos du candidat ou de la candidate pour lui demander des précisions, pour l'amener à corriger certaines erreurs dans son argumentation, ou pour compléter des aspects qu'il ou elle n'a pas envisagés. On attend des candidat·e·s qu'ils ou elles montrent leur aptitude au dialogue, leur esprit critique, et leur capacité à nuancer leur pensée. Il est dommage que certain·e·s se raidissent, semblant s'offusquer qu'on les questionne sur ce qu'ils ou elles ont exposé, alors que l'objectif de l'entretien n'est évidemment pas de nuire aux candidat·e·s mais au contraire de favoriser l'expression de tout ce qui peut servir une prestation réussie.

On conseillera donc au contraire de redoubler d'engagement et d'attention pour réfléchir sincèrement, sereinement, aux questions posées. Il ne s'agit pas de répondre d'une phrase, en répétant sur un ton péremptoire, comme une évidence qui devrait s'imposer au jury, ce qui a déjà été dit dans l'exposé, mais au contraire de construire une véritable réflexion, en cherchant de nouveaux exemples, et en nourrissant la discussion avec l'interrogateur ou l'interrogatrice. Dans de nombreux cas, l'entretien a permis d'améliorer de façon très significative la prestation du candidat ou de la candidate. Une dissertation un peu rapide, schématique, ou mal construite, peut se trouver corrigée par un·e candidat·e qui mobilisera dans la discussion des nouveaux arguments de façon créative et pertinente, et qui fera preuve d'une vraie capacité à approfondir sa réflexion en rebondissant sur les questions du jury. De telles prestations sont réjouissantes pour les examinateurs et examinatrices car elles montrent la vivacité et l'ouverture d'esprit de candidat·e·s qui ont parfaitement compris l'esprit de l'épreuve.

En espérant que ces réflexions et conseils permettront aux candidat·e·s de 2025 de se préparer au mieux aux oraux, le jury leur adresse ses souhaits de pleine réussite.

9. Statistiques

Candidats français :

- . La moyenne des notes des 311 candidats de la filière MP est de 11,7/20 avec un écart-type de 3,44
- . La moyenne des notes des 39 candidats de la filière MPI est de 11,03/20 avec un écart-type de 3,64
- . La moyenne des notes des 486 candidats de la filière PC est de 11,6/20 avec un écart-type de 3,39

Candidats Internationaux :

- . La moyenne des notes des 71 candidats de la filière MP est de 10,78/20 avec un écart-type de 3,74
- . La moyenne des notes des 2 candidats de la filière MPI est de 15/20 avec un écart-type de 5
- . La moyenne des notes des 14 candidats de la filière PC est de 14,89/20 avec un écart-type de 2,93